

Pleine-Fougères

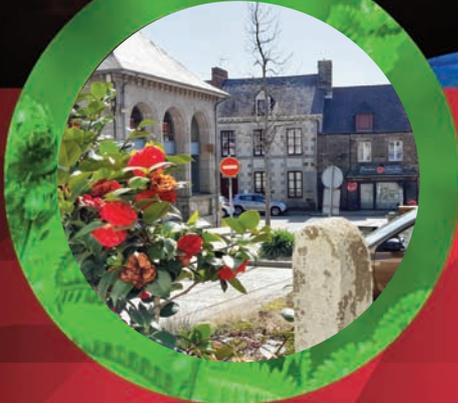
BULLETIN MUNICIPAL



AVRIL 2022
N°56



Page 24



Page 21



Page 35





Le mot du Maire

Chers Pleine-Fougérais et Pleine-Fougérais,

En ce début d'année, l'événement communal attendu, c'est le vote du budget qui donne l'impulsion pour le développement et les investissements, et j'avais prévu de vous détailler nos bons résultats 2021 et nos choix d'investissements 2022. Mais l'actualité dramatique Ukrainienne nous a rattrapés. Vous retrouverez donc dans ce bulletin les comptes rendus des conseils qui vous éclaireront sur le budget positif de la commune, mais la guerre, aussi soudaine que meurtrière a tout bouleversé dans nos quotidiens. Du jour au lendemain, nous avons subi les premiers contrecoups du conflit avec une envolée des prix venant toucher chacun dans nos foyers. Passée la surprise de voir cette guerre en direct aux portes de notre Europe, les images de désolation, de bombardements, de morts, ont tout de suite entraîné une réaction de solidarité. Nos préoccupations quotidiennes, aussi importantes soient-elles ont été dépassées pour nous associer à la grande chaîne de solidarité qui s'est mise en place dans tout le pays et grâce à vous, dans notre commune. Je dois remercier tous nos concitoyens pour leur mobilisation. Grâce aux dons, ce sont plus de 15m3 qui ont été acheminés via la protection civile auprès des réfugiés en Ukraine. Un merci particulier pour les entreprises Agri Pleine-Fougères et Leloup qui ont assuré le transport des dons jusqu'au centre de regroupement de Betton. La mobilisation des Pleine-Fougérais ne faiblit pas, puisque depuis quelques jours, de nombreuses familles de la commune se sont portées volontaires pour accueillir des familles Ukrainiennes. La municipalité s'organise également pour accueillir temporairement des réfugiés et éventuellement des enfants dans nos établissements scolaires. Cet élan de solidarité est remarquable. Il est à l'échelle du conflit qui ravive pour nos aînés des souvenirs et fait ressurgir des images d'horreurs vécues et que tout le monde pensait révolues à notre porte. Pour les générations qui n'ont jamais connu la guerre, l'immersion chez nous de ces images de feu, de sang, de tragédies, de ruines et d'exodes, nous interpellent et inquiètent. Cette guerre nous fait découvrir brutalement la fragilité de la paix et la puissance néfaste que peuvent avoir les hommes à s'autodétruire pour le pouvoir ou l'idéologie. Certains diront que nous ne pouvons que subir. Au contraire, je pense que nous devons, comme vous, nos concitoyens, l'avez déjà fait, être solidaires de ce peuple Ukrainien qui n'est qu'à 2000 km de chez nous, attaqué dans sa liberté ; cette liberté, que nous chérissons tous, acquise de haute lutte avec le droit de vote. Alors, continuons à nous sentir concernés, soyons disponibles et par des petits gestes, nous pouvons atténuer les souffrances des familles séparées, déracinées, que cela soit par l'accueil, l'aide matérielle, l'accompagnement au quotidien ou permettre à nos enfants de jouer avec eux. En ne faisant que cela, nous faisons déjà beaucoup pour ces familles. Lorsque nous verrons, derrière les larmes, les sourires des enfants Ukrainiens, nous pourrons nous dire que nous leur apportons un peu d'espoir ! N'oublions pas que « la liberté coûte très cher et il faut, ou se résigner à vivre sans elle, ou se décider à la payer son prix », c'est ce que disait en 1895 un écrivain cubain. C'est ce que font aujourd'hui les Ukrainiens.

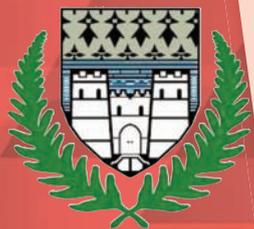
Le Maire, Louis Thébault

BULLETIN MUNICIPAL/
AVRIL/2022/N°56

Responsable de la Publication :
Louis Thébault - La Commission
Animations - Conception,

impression :
IMPRIMERIE NOUVELLE -
DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en
ligne sur le site de la Mairie.



Conseil Municipal du 6 décembre 2021

Finances : fixation et mise à jour des tarifs à compter de 2022 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'approuver les tarifs tels que présentés à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Tennis extérieur :

- de 15 ans ; 1 heure	3 €
+ de 15 ans ; 1 heure	6,50 €
Carte à l'année pour les habitants de Pleine-Fougères	16 €
Section tennis du COPF	Gratuit

Médiathèque :

Adhésion annuelle pour les personnes de 18 ans et plus	Gratuit sur décision de la Communauté de Communes
Personnes de moins de 18 ans et associations	Gratuit
Séances (documentaires, connaissances du monde, films...)	
Tarif plein	8€
Tarif réduit (-18 ans, +60 ans, étudiants, demandeurs d'emplois)	7€
Gratuité (-12 ans accompagné d'un adulte)	

Photocopies Noir&Blanc et mails :

FORMAT	PARTICULIERS	ASSOCIATIONS
A4	0,40 €	0,10 €
A4 RV	0,60 €	0,20 €
A3	0,70 €	0,30 €
A3 RV	1,10 €	0,50 €
Document administratif A4	0,18 €	
Mail	0,75 € (la page)	

Cimetière :

Concession de 3 m²

Type de concession	Prix au m ²
50 ans	55 € (soit 165 € la concession de 3 m ²)
30 ans	30 € (soit 90 € la concession de 3 m ²)
15 ans	15 € (soit 45 € la concession de 3 m ²)

Concession de 1 m² pour dépôt d'une urne funéraire pour une durée de 50 ans : 100,00 €

Colombarium :

Type de concession	Prix
Case Colombarium 30 ans	700 €
Case Colombarium 15 ans	500 €

Encart publicitaire : tarif unique de 35,00 € pour la vente des encarts publicitaires (1/16^{ème} de page)

Pacage Marais du Mesnil : animaux pâturant du 1^{er} mai au 30 novembre :

Vache	30 €
Cheval	60 €
Oie	2 €

animaux pâturant du 1^{er} juillet au 30 novembre :

Vache	20 €
Cheval	40 €
Oie	1 €

Salle GAS : location de la salle Serge Gas :

	Du 16/4 au 15/10	Du 16/10 au 15/4
Salle seule		
- cours de danses, répétition, etc....	gratuit	gratuit
- répétition théâtre pour les scolaires (8h-17h30)	gratuit	gratuit
Salle seule pour 4 heures maximum		
(pour vin d'honneur – réunions)		
- particuliers Pleine-Fougères	99 €	133 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	120 €	154 €
Salle seule (24h maximum)		
(bal – concours de belote – théâtre)		
- associations Pleine-Fougères		
- particuliers Pleine-Fougères	83 €	150 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	160 €	227 €
	200 €	267 €
Salle + Cuisine + Vaisselle (24h maximum)		
- associations Pleine-Fougères	126 €	193 €
- particuliers Pleine-Fougères	256 €	323 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	346 €	413 €
- Journée complémentaire : ½ tarif		
Forfait week-end		
(du vendredi 10 h au lundi 10 h)		
- particuliers Pleine-Fougères	328 €	462 €
- personnes extérieures à Pleine-Fougères	426 €	560 €
Rappel forfait chauffage par jour :67€		
Caution salle		400 €
Vidéoprojecteur + écran		30 €
Caution Vidéoprojecteur + écran		400 €

Mettre gratuitement à disposition la salle Serge Gas pour les manifestations suivantes : le 14 Juillet, le jour de la Sainte Barbe, l'arbre de Noël des écoles et collèges, la réunion mensuelle du club des retraités, les réunions organisées à l'initiative de la mairie en accord avec Monsieur le Maire, le repas des classes (délibération du 7 novembre 1996), réunions des partenaires institutionnels ou associatifs destinées à informer la population. Facturer, lors des mises à dispositions gratuites, les frais de chauffage sauf pour l'arbre de Noël des écoles et collèges ; appliquer, pour les associations cantonales à but culturel (ex : Théâtre de la Baie), le tarif «association» de Pleine Fougères ; mettre gratuitement à disposition pour deux soirées de représentation pour les collèges dans le cadre du programme de théâtre. Toutes les associations de Pleine-Fougères ont le droit à une location de salle gratuite (salle Serge GAS ou salle Marie Jeanne), plus une location de salle gratuite pour leur assemblée générale. Seul le forfait chauffage sera facturé. Mettre gratuitement à disposition la salle Serge Gas ou la salle Marie Jeanne pour : les activités «Théâtre» organisées par l'association Théâtre de la Baie, les activités «chorale» organisées par l'association «A la portée de tous», les activités «Gym douce» organisées par le comité cantonal des aînés ruraux. Facturer, lors des mises à dispositions gratuites, les frais de chauffage sauf pour les activités théâtre, chorale et gym douce.

Vaisselle cassée ou perdue à la salle Gas :

Assiette	4,00 €
Verre – tasse	3,50 €
Couteau – fourchette - cuillère	1,00 €
Saladier	5,00 €
Pichets inox	5,00€



Hébergement - Gîte Espace Brune Eon : 9 ou 20 couchages possibles, seul ou en complément de la location d'une salle.

	9 couchages 3 chambres * 3 couchages = 9 lits	20 couchages 3 chambres * 3 couchages = 9 lits 2 chambres * 2 couchages = 4 lits 1 chambre * 7 couchages = 7 lits
1 nuit	90 €	160 €
2 nuits	160 €	300 €
3 nuits	220 €	420 €
Forfait ménage	50€	50€

Aire de camping-car :

Durée de stationnement	
24h	9€+taxe de séjour
48h	18€+taxe de séjour
72h	27€+taxe de séjour
Ticket perdu	30€+ taxe de séjour

Barnum : location aux associations de la commune : Le montage se fera par l'association locataire. Le barnum est à retirer au centre technique.

1 journée	100 €
2 jours	150 €
Caution	500 €

Rue de Bretagne : demande de subvention DETR (Dotation Equipements des Territoires Ruraux) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions au titre de la DETR pour les travaux de sécurisation de la rue de Bretagne.

Renforcement de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) : Demande de subvention DETR Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention DETR au titre des équipements de défense incendie.

City Park : projet d'installation et demande de subventions : Vu la proposition, du Conseil Municipal des Jeunes, d'installer en lieu et place du terrain de tennis rue William Eon, un city-park permettant de pratiquer plusieurs sports ; **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide** : De lancer le projet de city-park et d'autoriser Monsieur le Maire à demander tous types de subventions notamment à l'Etat une subvention au titre de la DETR et du plan «5000 terrains de sport», à la Région dans le cadre du contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Saint-Malo et auprès du Département.

Stade Toussaint Lethimonier: réhabilitation des vestiaires et demande de subventions : **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la 4 majorité, décide** : De lancer le projet de réhabilitation des vestiaires du stade



Toussaint Lethimonier et d'autoriser Monsieur le Maire à demander tous types de subventions notamment à l'Etat au titre de la DETR, à la Région dans le cadre du contrat de partenariat Europe-Région/Pays de Saint-Malo et auprès du Département.

Skate-Park : projet de rénovation et demande de subventions : Vu la proposition du Conseil Municipal des Jeunes de rénover le skate-park, rue William Eon. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide** : De lancer le projet de rénovation du skate-park, rue William Eon et d'autoriser Monsieur le Maire à demander tous types de subventions notamment à l'Etat au titre de la DETR ainsi qu'au titre du plan «5000 terrains de sport», à la Région dans le cadre du contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Saint-Malo et auprès du Département.

Rue des Riaux- Maison Collin - Acquisition de la maison Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : D'acquérir la maison COLLIN et ses terrains au prix de 80 000 euros ; de préciser que les frais de notaires sont à la charge de la commune de Pleine-Fougères et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente, ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Conseil Municipal du 16 décembre 2021

Aménagement de la rue de Bretagne : marché de travaux attribution des lots Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : De retenir l'entreprise COLAS de Miniac-Morvan pour le lot n°1 (voirie, réseaux divers) pour un montant de 164 464 € HT et de retenir l'entreprise ID VERDE du Rheu pour le lot n°2 (espaces verts) pour un montant de 8 304,52 € HT.

Terrain Bréhin : Acquisition Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer l'achat du terrain d'une superficie de 344m² au prix de 25 € du m² TTC ; que les frais de notaire seront à la charge de la commune et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Conseil Municipal du 24 janvier 2022

Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°18 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : De vendre à Monsieur Le Fur et Madame Brault, le lot n°18 du lotissement Le Clos Michel de 410 m² au prix de 32 472€ TTC et

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de vente qui sera passé devant Maître Sandra Devé, Notaire à Pleine-Fougères, ainsi que toutes les pièces relatives au dossier.

Rénovation de l'Ecole Publique 3^{ème} tranche : avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'accepter l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre de Petr Architectes de Rennes (35) pour un montant de 8 279€ HT.

Rue de Bretagne : modification de la demande de subvention au titre de la DETR Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des modifications sur la demande de subventions au titre de la DETR pour les travaux de sécurisation de la rue de Bretagne.

Défense extérieure contre l'incendie : choix des emplacements et des devis Considérant les propositions de Veolia pour l'installation de protection extérieure incendie dans les lieux-dits La Louvrie ; Villemelouen ; Le Chesnay et La Croix : pour un montant de 3547,64€ HT l'unité. **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :** D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis.

Réhabilitation des vestiaires du stade Tousse Lethimonier : lancement du marché de maîtrise d'œuvre Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité, décide : - De lancer le marché à procédure adaptée pour la désignation d'un maître d'œuvre.

Conseil Municipal du 21 février 2022

Finances - Compte Administratif 2021 : Commune Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'approuver le compte administratif du budget général «Commune» pour l'exercice 2021 arrêté comme suit :

	Section Fonctionnement	Section Investissement
DEPENSES	1 593 706,77 €	1 230 493,92 €
RECETTES (Dont résultat N-1 reporté)	2 152 500,85 €	1 613 254,14€
RESULTAT	558 794,08 €	382 760,22€

Finances : subventions aux associations 2022 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'attribuer, au titre de l'année 2022, les subventions proposées par la commission finances du 14 février 2022 aux associations de la commune pour les montants indiqués ci-dessous ; De préciser que le versement de la subvention est soumis, pour les associations, à la fourniture du bilan de l'association (bilan des activités et bilan financier).

Associations	Propositions Subventions 2022
ODE	1500 €
Moto club de Pleine-Fougères	765 €
La prévention routière	80 €
Club des retraités	260 €
Anciens combattants ACTPG	260 €
ACCA Pleine-Fougères	260 €
AAPPMA	260 €
Solidarité entraide	260 €
Danse Country	260 €
Donneurs de sang - Amicale	260 €
Secours Catholique – Canton de Pleine-Fougères	100 €
AFM – Téléthon	160 €
Pleine en fête	700 €
Cyclotourisme Pleine-Fougères	260 €
Association Mini Agri Breizh	260 €

Finances : subventions scolaires 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'attribuer, au titre de l'année 2022, les subventions proposées par la commission finances du 14 février 2022 aux établissements scolaires de la commune pour les montants indiqués ci-dessous ;

	Ecole	Propositions Subventions
Aide/Classe sur justificatif	Ecole publique	150€ x 8 classes = 1200 €
	Ecole privée	150 € x 5 classes =750 €
Sortie scolaire sur justificatif	Ecole publique	40,50 € x 111 élèves (dont 8 en ULIS) = 4 495,50 €
	Ecole privée	40,50 € x 59 élèves = 2 389,50 €
Arbre de Noël sur justificatif	Ecole publique	353 €
	Ecole privée	353 €
Piscine Remboursement des frais sur justificatif 10 séances pour 50 élèves	Ecole publique	2 200 €
	Ecole privée	2 200 €

Finances : subventions pour fournitures scolaires 2022 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : De participer à hauteur de 60 euros par élève de Pleine-Fougères scolarisé aux établissements primaires public et privé de la commune au financement des fournitures scolaires pour l'année 2022.

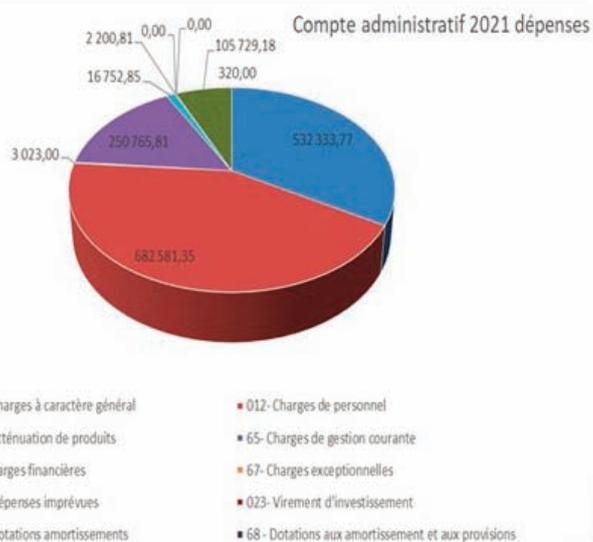
Finances : subvention CCAS 2022 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : De verser une subvention au CCAS d'un montant de 9 200 euros sur le budget 2022.

City Park- terrain multisport : demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention pour le financement des projets d'équipements sportifs de proximité auprès de l'ANS dans le cadre notamment du plan «5000 terrains de sports» pour l'installation d'un city park - terrain multisport.

Budget général Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Dépenses	CA 2020	BP 2021	CA 2021
011- Charges à caractère général	476 826,59	532 495,00	532 333,77
012- Charges de personnel	651 145,15	745 510,00	682 581,35
014- Atténuation de produits	2 389,00	5 000,00	3 023,00
65- Charges de gestion courante	186 011,45	258 100,00	250 765,81
66- Charges financières	20 055,86	22 000,00	16 752,85
67- Charges exceptionnelles	591,53	2 500,00	2 200,81
022- Dépenses imprévues	0,00	5 000,00	0,00
023- Virement d'investissement	0,00	361 324,53	0,00
042- Dotations amortissements	7 450,91	7 450,90	105 729,18
68- Dotations aux amortissement et aux provisions	0,00	320,00	320,00
TOTAL	1 344 470,49	1 939 700,43	1 593 706,77



Budget général Section FONCTIONNEMENT

RECETTES

Recettes	CA 2020	BP 2021	CA 2021
013- Atténuation de charges	6 005,12	20 000,00	24 872,89
70- Produits des services	181 645,36	224 400,00	239 295,96
73- Impôts et taxes	908 743,12	923 291,43	954 978,64
74- Dotations et participations	741 648,50	681 409,00	719 001,99
75- Produits et gestion courante	100 878,87	90 100,00	108 022,59
76- Produits financier	2,43	0,00	2,24
77- Produits exceptionnels	2 265,46	500,00	50 048,26
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	56 278,28
TOTAL	1 941 188,86	1 939 700,43	2 152 500,85



RESULTATS COMMUNE

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 593 706,77	1 230 493,92
RECETTES (dont résultat N-1 reporté)	2 152 500,85	1 613 254,14
RESULTAT	558 794,08	382 760,22
EXCEDENT GLOBAL	941 554,30	

Skate-Park : demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention pour le financement des projets d'équipements sportifs de proximité auprès de l'ANS dans le cadre notamment du plan « 5000 terrains de sports » pour la rénovation du skate-park.

Pumptrack : approbation de devis Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise SCLA d'un montant de 32 280 € HT pour l'achat d'un pumptrack (terrain de glisse).

Conseil Municipal du 21 mars 2022

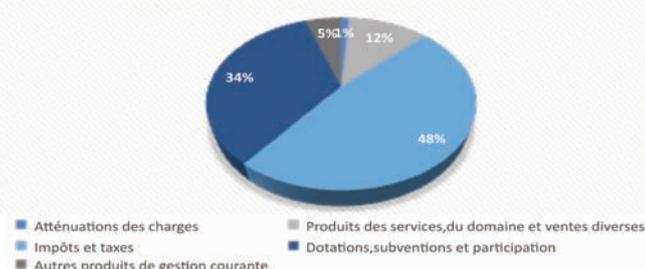
Finances : Budget primitif 2022 : affectation du résultat 2021 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'affecter à la section d'investissement, la totalité de l'excédent de fonctionnement soit la somme de 558 794,08 €.

Finances : Budget primitif 2022 : vote des taux des taxes locales Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : De fixer les taux d'imposition pour l'année 2022 comme suit : Taxe sur le foncier bâti : 39.11 % ; Taxe sur le foncier non bâti : 51.63 %

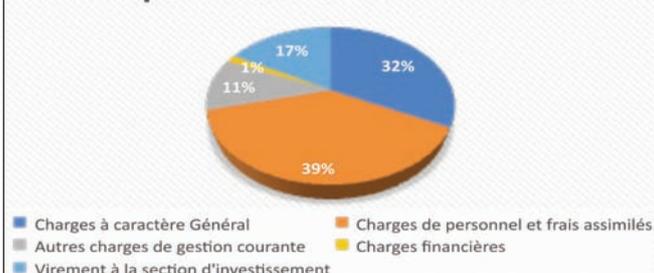
Finances : Budget primitif 2022 : approbation du budget commune Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'adopter le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2022 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL "COMMUNE DE PLEINE-FOUGÈRES" 2022		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 021 027,00€	2 021 027,00€
INVESTISSEMENT	2 907 890,07€	2 907 890,07€

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Finances : Budget principal de la commune 2022 : réalisation d'un emprunt Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser auprès du Crédit Mutuel Arkéa un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt en €	680 000 €
Objet	Aménagement de l'Avenue des Prunus et la rue de Rennes Réhabilitation des vestiaires du Stade Toussaint Lethimonier
Durée	300 mois soit 25 ans
Taux fixe	1,36%

Réhabilitation des vestiaires du stade Toussaint Lethimonier : demande de subvention DSIL Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

City Park- terrain multisport : demande de subvention DSIL Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Skate-Park : demande de subvention DSIL Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DSIL.

Réhabilitation des vestiaires du stade Toussaint Lethimonier : attribution du marché de maîtrise d'œuvre Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité, décide : De retenir le groupement d'entreprise Le Faucheur Architecte DPLG de Rennes (35) pour un montant de 31 500 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre.

City-Park- terrain multisports : attribution du marché de fourniture et de pose Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : De retenir l'entreprise Sport Nature de Beignon (56) pour un montant de 46 394.52€HT.

Dispositif argent de poche 2022 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : De participer à la mise en place du dispositif «argent de poche» sur la commune à compter du 11 Juillet jusqu'au 30 août 2022 ;

D'ouvrir le dispositif à 10 jeunes de la commune de 16 à 18 ans au moment des missions soit deux équipes de 5 jeunes (une équipe en juillet et une en août).

Jardins partagés Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide : D'adopter le tarif de 50 € par an ; pour la location d'un jardin de 250m².

TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus :

En agglomération

Travaux d'entretien

— **Entretien des espaces verts et fleurissement**, de l'école, de la cantine, du cimetière et du stade



— **Rénovation d'un logement** à la Résidence Richeux

— **Nettoyage de la maison** de la gare et fermeture des ouvertures



— **Propreté en centre-ville** : installation de cinq poubelles au niveau des écoles et des collèges

— **Elagage au Jardin Triskel** sur l'avenue des Prunus, près de la salle omnisports et rue Duguesclin. Les services ont récupéré les copeaux

après broyage pour le paillage des parterres.



Vérifications annuelles

— Des travaux ont été réalisés sur l'ensemble des bâtiments communaux notamment le nettoyage des gouttières.

En campagne :

— **Changement de panneaux** : aux passages à niveau 109-113-115-116 et remplacements de panneaux de signalisation

— **Aménagements** des jardins partagés

Curage et busage :

— Au Val aux Bretons ; à Villartay, à La Lande es Vaux ; au Moulin de Launay et à l'Épinay

— **Voirie** : enrobé à froid pour les entretiens des routes au Racognet ; au Grippé ; à Fertillé ; à Villecunant ; au Plessis ; à la Rousardière ; à Ville Prêtre ; à Villetain ; à l'École ; au Chesnay ; aux Costardières ; à Villemelouen et à la Maingentais.

Entretien des chemins ruraux :

— Empierrement du chemin de l'Épinay et nettoyage du Hôme



TRAVAUX EN COURS

Rue de Rennes et avenue des Prunus

La première tranche des travaux concernant l'effacement des réseaux est désormais achevée. En avril, c'est la réfection de la chaussée qui va débuter jusqu'à l'automne, avec une pause estivale au mois d'août. Les travaux consisteront à ralentir les véhicules mais aussi à créer des pistes cyclables et voies piétonnes. Au niveau de l'avenue des Prunus, dans la majeure partie de voie, le stationnement se fera côté habitations.



Ecole publique

En l'absence de marché du gros œuvre et de trois appels d'offres infructueux, il a été décidé de relancer le marché avec des offres différentes.



Travaux prévus Rue de Bretagne

La première tranche, qui sera mise en place au premier semestre, consiste en l'effacement des réseaux. Elle sera suivie de la deuxième tranche qui sera axée sur le ralentissement des véhicules, la création de pistes cyclables

et voies piétonnes. Son démarrage est soumis à l'achèvement de ceux de l'avenue des Prunus et de la rue de Rennes car ils nécessitent une déviation.



Vestiaires

Le projet est axé sur la rénovation des vestiaires actuels et sur son agrandissement. Il répond aux besoins des sportifs et scolaires, en particulier pour permettre l'accès aux équipes féminines et à l'augmentation du nombre de jeunes inscrits à l'école de football.



Nouvelle gendarmerie

C'est un partenariat entre la Gendarmerie, la Mairie, la Communauté de Communes et Neotoa qui devrait se concrétiser pour la construction d'une nouvelle gen-

darmerie. L'objectif est de réaliser ensemble un lieu qui permette de travailler dans de bonnes conditions et d'accueillir les habitants dans des locaux de qualité. Le travail se poursuit avec l'architecte et de nombreux échanges vont encore avoir lieu, à tous les niveaux, pour arriver à un projet abouti courant de cette année.

Achat de la gare

Après de nombreuses années de négociations avec les héritiers, la commune a acquis les locaux de l'ancienne gare et les terrains attenants. Dans un premier temps, les services techniques ont sécurisé le bâtiment et une entreprise l'a mis hors d'eau. Dans un deuxième temps, une entreprise va abattre les sapins pour permettre à la commune de nettoyer le terrain. Une étude va être engagée pour la réhabilitation de l'ensemble de ce site.





Remise de l'arobase Villes et Villages Internet

Une arobase, décernée par l'association Label National Territoires, Villes et Villages Internet, a été attribuée à la commune de Pleine-Fougères le jeudi 3 février. Ce label reconnaît les villes, villages et territoires promoteurs de l'internet citoyen et rassemble au niveau national plus de 10 000 élus, agents et acteurs locaux. Plus de 2 200 collectivités bénéficieront de ce label. Conçue avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et créée par Villes Internet, la plateforme Atlas de ce label, contribue à relier les porteurs de projets numériques publics et citoyens. Plus de 25 000 actions y sont géolocalisées dont 18 actions mises en place à Pleine-Fougères.

On parle de Pleine-Fougères sur TV Rennes



A deux reprises, Pleine-Fougères était mise à l'honneur sur l'antenne de TV Rennes, le 29 novembre 2021 et le 26 février 2022. Pour ceux qui veulent les revoir, RDV sur :



www.tvr.bzh/v/584b685

Solidarité avec l'Ukraine

PROTECTION CIVILE AIDER SECOURIR FORMER YAMF

CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

Vendredi 4 mars

Logistique

Lits de camp	Matériel électrique (Projecteurs, lampes, rallonges, générateurs)
Sacs de couchage	
Couvertures de survie	

Hygiène

Gels & savons corps	Rasoirs
Dentifrices	Mousses à raser
Brosses à dents	Serviettes hygiéniques
Couches & lait maternisé	

Secours

Gants à usage unique	Lecteurs à glycémie
Masques chirurgicaux	Pansements hémostatiques
Matériel de suture	Pansements
Blouses médicales	Solutions antiseptiques
Bandages élastiques	Matériel médical (Respirateur, défibrillateur, moniteur...)
Garrots	

01 41 21 21 21 mission.ukraine@protection-civile.org

PROTECTION CIVILE AIDER SECOURIR FORMER YAMF

CRISE HUMANITAIRE EN UKRAINE

Lundi 7 mars

Matériel à financer

L'approvisionnement en électricité est perturbé dans l'ensemble de l'Ukraine. Les structures d'accueil, ainsi que les structures médicales souffrent d'une importante pénurie en énergie, ce qui impacte leur fonctionnement. Afin de pouvoir continuer leurs opérations, ces structures ont des besoins spécifiques :

- Groupes électrogènes (puissance de 3 kva à 60 kva)
- Grosses torches électriques (avec piles ou à recharge)
- Lampes frontales
- Éclairages d'appoint

En complément, les hôpitaux ont particulièrement besoin d'équipements médicaux suivants :

- Pousse-seringues
- Défibrillateurs
- Moniteurs multiparamétriques
- Respirateurs

Les populations civiles qui assurent la continuité de fonctionnement de ces infrastructures, ainsi que les services de secours dans les zones de conflit, ont également des besoins spécifiques :

- Sacs de couchage (pour températures inférieures à 0°C)
- Tapis de sols
- Gilets à poche (type gilet de pêche)
- Rations de survie (sèche)
- Casques de protection, pour les équipes de secours
- Toilette-Walkie (grande portée)

La Protection Civile assure la bonne destination de ces dons grâce à une équipe dédiée présente à Lublin, en Pologne, depuis près d'une semaine.

Pour nous aider à financer l'achat de ces matériels, ainsi que leur acheminement : don.protection-civile.org

Pour suivre l'avancée de nos convois humanitaires rendez-vous sur nos réseaux sociaux

Le 11 mars, un convoi composé de deux camions et d'un véhicule de la commune s'est rendu à Betton afin de déposer plus de 15m³ de dons à la Protection Civile. Durant plusieurs jours, des dons ont été collectés à la Mairie, venant de Pleine-Fougères et des communes alen-

tours. Les dons de vêtements, de chaussures, de produits d'hygiène, de matériels médicalisés, de lits de camp ... ont été acheminés le 15 mars, par la Protection Civile, vers l'Ukraine. Merci aux donateurs pour leur générosité. Dans l'immédiat, la Mairie ne collecte plus de dons mais il est possible d'en faire par l'intermédiaire du site de la Protection Civile. Les listes des besoins et des contacts vous



sont présentées dans cet encart. Parallèlement à cette opération solidaire, neuf familles se sont fait connaître pour l'hébergement de réfugiés Ukrainiens. Les personnes souhaitant se proposer pour cet accueil peuvent se rapprocher de la Mairie. Un grand merci à l'ensemble du personnel communal qui s'est impliqué en recevant les donateurs et leur aide pour le tri et les idées pour soutenir l'Ukraine. Merci aussi aux entreprises Bordier et Leloup pour le prêt de leurs véhicules, leur présence ainsi qu'aux bénévoles pour la livraison des dons.

RUBRIQUE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Sécurité cars

Au mois de février, les élèves de 6^e des deux collèges de la commune ont bénéficié d'une séance de prévention et de sécurité dans les cars organisée par le Conseil départemental. Les intervenants ont insisté sur trois mots : sécurité, prévention, pédagogie.



Périscolaire : Groupe de travail

Une réunion a été organisée avec le groupe de réflexion (composé de parents d'élèves et d'enseignants). Plusieurs sujets ont été évoqués au cours de cette réunion :

DRE : une présentation du DRE (Dispositif de Réussite Educative) a été faite. Ce dispositif a été mis en place par la Communauté des Communes afin d'accompagner les enfants, les familles et enseignants pour les aider à gérer les problèmes de scolarité et psychologiques. Un budget de 50 000,00euros y est consacré chaque année.

SECURITE : un renforcement de la sécurité a été réalisé à proximité des établissements sco-



lares, de la garderie et du restaurant municipal, avec l'implantation de potelets pour empêcher le stationnement de véhicules à des endroits bien identifiés, ainsi que par des marquages au sol signalant la proximité de ces établissements.

BILAN COVID

Un bilan a été dressé concernant la gestion des personnels : les plannings, les arrêts de travail, les protocoles sanitaires. Le personnel périscolaire est passé de 15 agents à 25 agents depuis le début de cette pandémie et nous les remercions tous pour leur implication et leur disponibilité.

RESTAURANT MUNICIPAL

Depuis le mois de janvier un logiciel de gestion et de commande a été installé au sein du restaurant municipal. Il permet au jour le jour de suivre les commandes, d'affiner au plus près nos dépenses et surtout de les maîtriser. Rien qu'au mois de janvier, nous avons subi une hausse des prix des denrées de 5 à 10%. L'ensemble des fournisseurs nous font part de leurs augmentations de tarifs en lien avec la conjoncture. La volonté de la Municipalité a été de ne pas reporter ces augmentations sur le prix des repas facturés aux familles.

LOI EGALIM ALIMENTATION BIO/ CULTURE RAISONNEE



Au 1^{er} janvier 2022, le restaurant municipal entre dans le cadre de la loi Egalim avec :

- 0 bouteille d'eau (sauf tolérance en temps de Covid)
- L'eau est versée au verre par les agents avec des carafes en verre. Deux fontaines à eau sont installées au restaurant municipal

- Les repas sont servis à l'assiette aux enfants

- Un menu végétarien est servi une fois par semaine

- Le taux de produits Bio est de 29 % à ce jour (20 % sont préconisés) ; les produits locaux achetés dans un rayon de 5 km représentent plus de 5 %

- L'installation de meubles de tri et d'un éco-pain ont été reportés en raison du Covid.

L'objectif est d'être au maximum en local, en Bio mais aussi avec une agriculture plus raisonnée pour une alimentation plus saine et durable. Ce sera également le cas avec la Boulange de Tom qui va proposer du pain sans additifs et fournira la cantine, un mois sur deux en alternance avec la boulangerie Gourdin. Du pain Bio est servi 2 à 3 fois par mois.

Eco-Ambassadeurs



Ce dispositif se met en place sur la base du volontariat. Il fait suite aux actions mises en place par les agents, en fin d'année scolaire dernière, sur le 0 gaspi. Les élèves, de la Grande Section jusqu'au Collège, seront identifiables



par des gilets fluos floqués, ils seront moteurs pour 6 grands thèmes prioritaires autour desquels les Eco-Ambassadeurs s'engagent : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités. Une réunion a été programmée avec les chefs d'établissement et agents du périscolaire pour mener à bien ce projet écocitoyen. Dès qu'il sera finalisé, une communication sera faite auprès des familles.

Formations

Deux formations importantes sont à venir avec celle des premiers secours et gestes qui sauvent pour les agents du périscolaire ainsi qu'un exercice d'évacuation au restaurant municipal (hors Covid).

Quoi de neuf du côté des collèges ?

Collège public François Brune

Deux projets ont mobilisé les élèves et les enseignants du collège François Brune. Dans le programme "La bande dessinée et histoire" des Archives départementales, les élèves de

5^eC ont travaillé, depuis le mois de novembre, autour de la BD "Le signal de l'océan" avec Elodie Petton. C'est ainsi que les élèves ont rencontré le dessinateur Joub qui a illustré la BD. Après lui avoir posé des questions sur son métier, ils ont participé à un atelier dessin. Avec quelques conseils du professionnel, les élèves ont créé une BD collaborative. Moment de partage apprécié des élèves qui s'est terminé par une séance de dédicace. Le 2^{ème} s'articule autour du développement durable dans le cadre de «Ma Petite Planète» afin de réaliser en équipe et pendant trois semaines un maximum de défis tout en sensibilisant les élèves et adultes aux bons écocgestes au quotidien : faire une œuvre d'art avec des matériaux naturels ou finir son assiette entièrement...

Collège Saint-Joseph

La période qui vient de s'écouler a une nouvelle fois été marquée par une situation sanitaire compliquée. Elle n'a toutefois pas empêché l'équipe éducative et les élèves de poursuivre de nombreux projets. Ainsi, l'ensemble des élèves a pu partici-

per à des ateliers à la médiathèque dans le cadre de l'exposition «Le Signal de l'Océan : une longue urgence». Les élèves de 3^e ont, par exemple, aussi préparé une exposition en anglais sur la «ville du futur» et passé les évaluations nationales en anglais «Eval@ang». Le niveau 6^e a poursuivi son travail sur l'environnement en réalisant une plantation de haie bocagère sur la commune de Sains, en partenariat avec «Breizh Bocage». Ils ont aussi participé au défi lecture au CDI. La période a permis d'accueillir les familles du CM2 pour les portes ouvertes de l'établissement et les CM2 de l'école Sainte-Marie ont passé une semaine d'immersion au collège. D'autres projets sont en cours de préparation : semaine sans écrans, sortie au Mémorial de Caen, «Classes perchées» avec l'association Là-Haut etc. Le «Parcours Badminton» et la section VTT se poursuivent également pour les élèves de 6^e, 5^e et de 4^e. Une action solidaire va aussi être mise en place pour l'Ukraine.



DÉCISIONS D'URBANISME

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision - Intitulé
BLIAULT Maxime	4, le Marais du Mesnil	Création et modifications d'ouvertures	23/02/22	Non opposition
THIEURMEL Raphaël	2, Allée de la Higourdière	Création d'ouvertures	14/02/22	Non opposition
OPEN ENERGIE	Le Pin	Installation de panneaux photovoltaïques	08/02/22	Non opposition
DUVAL Amélie	6, le Pont au Barbé	Pose de 6 fenêtres de toit	04/02/22	Non opposition
GAUTIER Brendan LOGNONNE Marine	1, Beaufrepaire	Modification de façade et de toiture	03/02/22	Non opposition
HOCHET Gwenaël	16, Villartay	Création d'une ouverture	20/01/22	Non opposition
VERDIER Maurice	2, rue de la sablonière	Construction d'une véranda	10/01/22	Non opposition
OPEN ENERGIE	21, rue Monseigneur Coupel	Installation de panneaux photovoltaïques	22/12/21	Non opposition
HAMON Marie-Pierre	21, Razette	Changement de menuiseries	22/12/21	Non opposition
EDF ENR	21, Le marais du Mesnil	Installation de panneaux photovoltaïques	21/12/21	Non opposition
GAUTIER Brendan et LOGNONNE Marine	1, Beaufrepaire	Création d'une ouverture	13/12/21	Non opposition
OPEN ENERGIE	21, rue Monseigneur Coupel	Installations de panneaux photovoltaïques	07/12/21	Non opposition
DUPETITPRE Corinne	La Higourdière	Construction d'une véranda	31/01/22	Octroi tacite
HARLE Pierre-Henry et Adeline	6, Rue Monseigneur Ménard	construction d'une maison individuelle	21/12/21	Non-opposition
POTIER Antoine	26, Rue de Villartay	Construction d'un garage	10/01/22	Non-opposition
EMERIAU Blandine	1, Rue du Clos Rocheux	Changement de destination et de menuiseries	07/12/21	Non-opposition avec prescriptions

Dématérialisation des documents d'urbanisme

Réaliser ses demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne : simple, pratique et sécurisé !

Afin de faciliter le dépôt et le traitement des dossiers, le service d'instruction des autorisations d'urbanisme déploie un portail internet permettant à toute personne ou structure ayant un projet soumis à autorisation de le déposer directement en ligne.

Déposer une demande d'urbanisme en ligne c'est :



#simple
je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics



#rapide
je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie



#stopgaspillage
plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires



#accessible
le portail est ouvert 24h/24 7 jours/7



#pratique
je peux suivre la progression de ma demande en ligne



#sécurisé
mon compte est personnel et confidentiel

Bon à savoir

Le dépôt papier reste possible auprès de votre mairie.

Plus d'informations et accès en ligne : <https://gnau.megalix.bzh>

[tagne.bzh/ccbr/gnau/?ref=CCDOL#/](https://gnau.megalix.bzh/tagne.bzh/ccbr/gnau/?ref=CCDOL#/)



GNAU

Baguer-Morvan - Baguer-Pican - Cherruix - Dol-de-Bretagne - Epiniac - La Boussac - Le Vivier-sur-Mer - Mont-Dol - Pleine-Fougères - Roz-sur-Couesnon - Roz-Landrieux - Sains - St-Broladre - St-Georges de Grehaigne - Saint-Marcen - Sougeal - Trans la Forêt

GUICHET NUMÉRIQUE
des Autorisations d'Urbanisme



Connexion

S'INFORMER

SUR LE RÉGLEMENT

FORMULER

UNE DEMANDE D'URBANISME NUMÉRIQUE

Aide à la définition du dossier

AD'AU

CUa

CUb

DIA

DP

DPLT

DPMI

PA

PC

PCMI

PD

SUIVRE

MES DEMANDES D'URBANISME



Ouverture des jardins partagés

Ce projet situé dans le village de Villartay est opérationnel. Six parcelles d'environ 250 m², clôturées et avec parking, sont disponibles à la location pour un loyer annuel de 50 euros. Sous conditions, des petits cabanons pourront y être installés. Des bacs à compost seront prochainement installés. Vous souhaitez devenir locataire d'un jardin partagé, n'hésitez pas à prendre contact avec Damien Cayre, adjoint au maire, au cours de sa permanence le mardi, de 17h à 19h ou à la mairie au 02 99 48 60 46.

LE FGDON Communique

Piégeage des ragondins et rats musqués

L'Ille et Vilaine est confrontée à la prolifération de deux espèces exogènes : Le ragondin et le rat musqué. La lutte contre ces rongeurs aquatiques nuisibles est obligatoire sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine par arrêté préfectoral du 30 août 2017. Ces deux rongeurs ont été introduits en France depuis le continent américain à des fins d'élevage ce qui a eu des conséquences sur l'environnement et l'agriculture. En l'absence de prédateurs naturels, ces deux espèces invasives se sont développées sur l'ensemble du département. Seule l'action de l'homme permet de limiter cette prolifération par la mise en place de mesures collectives de régulation.

Impacts environnementaux

– Minage et destruction des berges, ce qui modifie profon-

dément le profil des cours d'eau et induit un colmatage du lit ou un engorgement des plans d'eau. Sans contrôle de population, la qualité générale des milieux peut être gravement dégradée.

– Consommation excessive de plantes aquatiques privant ainsi les espèces animales indigènes du couvert nécessaire à leur tranquillité et à leur reproduction.

– Piétinement et dérangement des nids d'oiseaux aquatiques.

Impacts économiques

- Les coûts élevés de remise en état des berges et des ouvrages pour la collectivité ou les gestionnaires de milieux aquatiques.

- Les dégâts aux cultures peuvent être spectaculaires particulièrement sur les céréales qui peuvent subir des déprédations sur 50 % de leur surface.

Impact sanitaire

De récentes études confirment le rôle prépondérant du ragondin et du rat musqué dans la transmission à l'homme de zoonoses comme la leptospirose, la toxoplasmose ou encore l'échinococcose. A titre d'exemple, l'urine des rongeurs rejetée dans les cours d'eau et étangs contient des leptospires. Elle est à l'origine de très nombreuses contaminations indirectes de pêcheurs, de kayakistes et autres utilisateurs des milieux aquatiques. La contamination des animaux d'élevage par divers parasites comme la douve du foie, stron-



gles et autres coccidies est par ailleurs avérée.

Moyens de lutte

La FGDON35 a mis en place une lutte collective par piégeage sur le département depuis 1997. Le piégeage sélectif au moyen de cages pièges regroupe environ 1500 piègeurs bénévoles agissant dans le cadre d'une mission d'intérêt public. Chaque année, plus de 15 000 rongeurs sont ainsi capturés sur les milieux aquatiques du département, ce qui évite la prolifération potentielle de millions d'individus. Ces espèces invasives n'ont pas de prédateurs naturels sous nos latitudes. Nous remercions l'ACCA de Pleine-Fougères et les piègeurs bénévoles qui tout au long de l'année capturent ces nuisibles.

(Sources FGDON et le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine)

80 ans du Syndicat des eaux de Beaufort

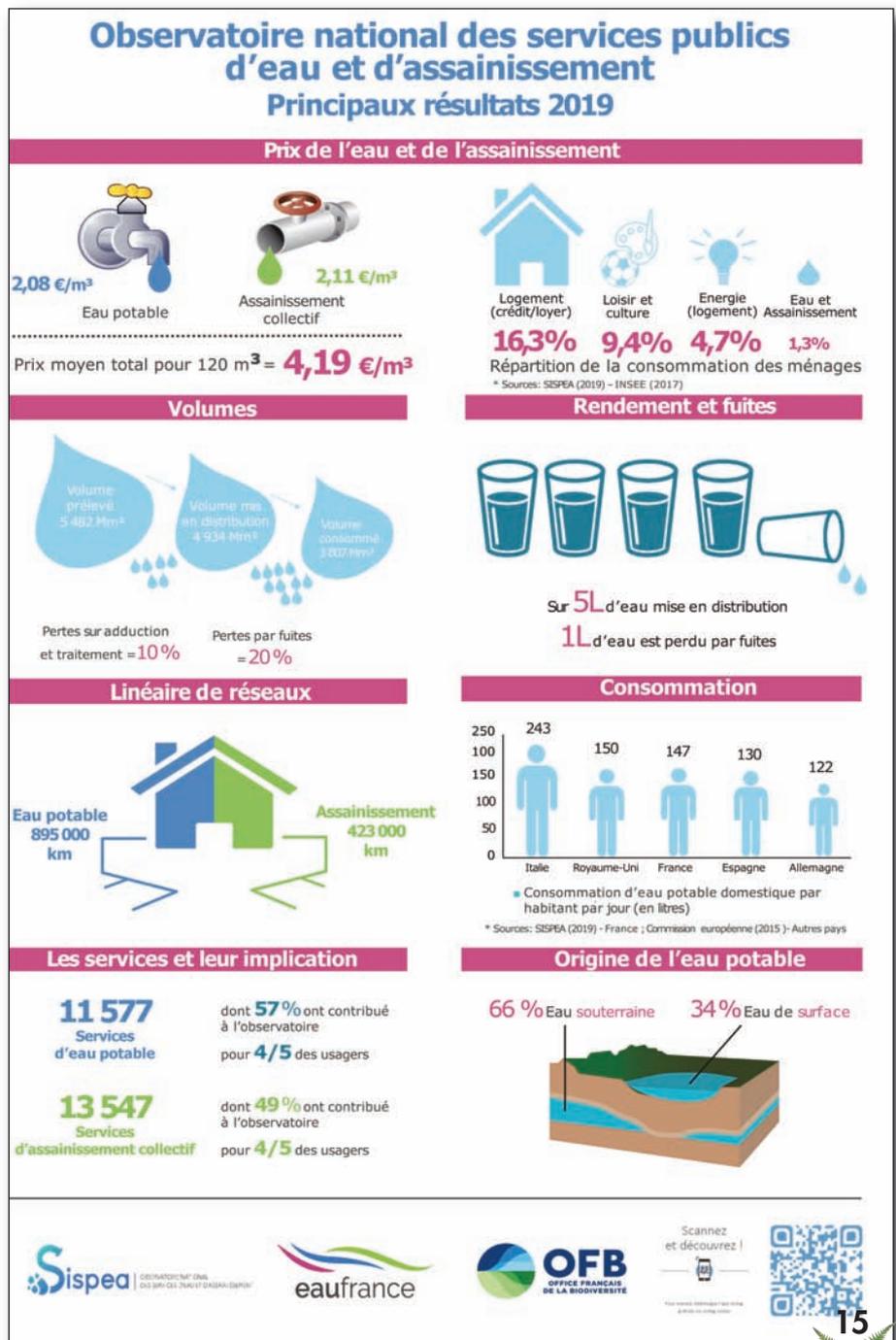
A l'occasion de ses 80 ans, le Syndicat des eaux de Beaufort propose une exposition itinérante qui sera présente à la



Médiathèque, du 13 au 19 juin. L'exposition «l'eau H2O», composée de 17 panneaux, prêtée et conçue par l'Espace des Sciences de Rennes, à l'aide des scientifiques du CNRS et de l'Observatoire de Rennes, présente l'eau de façon globale : sa forme chimique, son rôle pour les espèces vivantes, ses différents usages etc. Des manipulations interactives seront

également proposées ainsi qu'une borne multimédia, un livret d'explication et un quiz. Nous vous invitons à venir découvrir l'exposition.

Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement



Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Nous suivre sur Instagram



[Instagram@mairiepleinefougères](https://www.instagram.com/mairiepleinefougères)

Et l'application MairesetCitoyens



MAIRES & CITOYENS



Rappel. Permanences en semaine :

- Lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation et à la culture
- Mardi 10h/12h : Didier Brune, Adjoint aux finances, aux aménagements urbains et aux travaux
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre, Adjoint aux affaires rurales et à la voirie et au développement durable
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat, Adjointe à la communication, aux animations, aux loisirs et aux sports
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

M. De Crevoisier, architecte-conseil, tiendra ses permanences à la Mairie le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au : 02 99 48 60 46.

France Services située au 23 rue de Normandie au sein de La Poste, vous accompagne dans vos démarches au quotidien. Bénéficiez d'un accès à Internet et à des équipements numériques (ordinateur, tablette, imprimante et scan). Le public est accompagné pour les services de la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat Bretagne, les Impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour les pré-demandes de carte nationale d'identité ou passeport, le Ministère de la Justice, la MSA et Pôle Emploi qui sont proposés en ligne. Horaires : le lundi de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h. Contact : 02 23 15 21 47 ou pleine-fougères@france-services.gouv.fr. Permanences :



CDAS : les assistantes sociales le lundi après-midi et mardi matin de 9h à 12h ; Le **RSA** le jeudi matin de 9h à 12h. Renseignements au 02 90 02 76 50. Le **PAE** (Point Accueil Emploi) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Renseignements au 02 99 80 19 77 ; L'**AGECLIC** : un vendredi par mois sur RDV au 02 23 16 45 45, renseignements sur www.ageclic.fr ; **Renov'Habitat Bretagne** : le 3^{ème} mercredi des mois impairs de 9h30 à 12h, sur RDV au 02 99 80 90 57 ; **Aid'Habitat** : le 3^{ème} mercredi des mois pairs de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 02 99 80 90 57. **Conciliateur de Justice** : le 2^{ème} jeudi après-midi de chaque mois de 14h à 17h sur RDV au 06 68 53 16 31. **La Mission Locale** : le jeudi matin de 9h à 12h sur RDV au 02 99 82 86 00. **UFC que Choisir** : le lundi de 14h à 16h sur RDV au 02 99 56 80 47 ou contact@saintmalo.ufcquechoisir.fr. **Campagne déclarative 2022** : les agents des finances publiques se déplacent à Pleine-Fougères le **mardi 10 mai**, l'après-midi, sans RDV à France Services.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

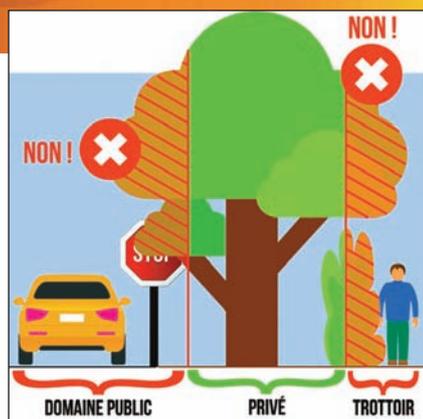


www.defense.gouv.fr/jdc

Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.

La Mairie Communique



Plantations - chemins ruraux et voie publique : des obligations pour les propriétaires

Les branches et racines des arbres qui avancent sur les chemins et voies communales doivent être coupées, à la charge du propriétaire qui doit assurer la sécurité et la commodité du passage. L'article D. 161-24 du Code rural et de la pêche maritime prévoit que «Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat».

Agenda

- **Les prochaines élections présidentielles** auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin. **Les bureaux de vote se tiendront au restaurant municipal.**
- **Inauguration du circuit vélos «La route du Mont Saint-Michel»**, le 23 avril à 11 h. Les personnes qui le souhaitent, peuvent venir à vélo pour un regroupement place Chateaubriand.
- **Marais du Mesnil** : du bois de chauffage est donné et à faire sur place. Renseignements auprès de Damien Cayre, Adjoint au Maire au 02 99 48 60 46.



L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

- Sarah LETANOUX, le 13 décembre 2021, la Moignerai
- Abigaëlle PARAGE, le 20 janvier 2022, 4 l'Epina
- Malia TELLIER, le 22 janvier 2022, 12 le Home
- Ange MACÉ, le 6 février 2022, 3 Razette



Tous nos vœux de bonheur à

- Jacques VOGT et Magalie OLIVE, le 8 janvier 2022
- Nicolas QUÉMERAIS et Stéphanie FRÈRE, le 26 mars 2022



Sincères condoléances aux familles de

- Bernard HERVÉ, 94 ans, le 23 décembre 2021
- Daniel LEGROS, 66 ans, le 10 janvier 2022
- Yvonne BOURGEAULT, née GUÉRIN, 91 ans, le 11 janvier 2022
- Germaine FOURNIER, née NOËL, 80 ans, le 17 janvier 2022
- André BRAULT, 92 ans, le 13 février 2022
- Bernadette MASSIN, née BIENVENU, 78 ans, le 22 février 2022
- Alain PETIPAS, 58 ans, le 23 février 2022
- Eugène GUILLOUX, 88 ans, le 8 mars 2022
- Rémi JACOB, 70 ans, le 18 mars 2022



Résidence Les Marais

- Marie-France BROSSE, née GUILLEMOIS, 83 ans, le 14 décembre 2021
- Christian BUSNEL, 65 ans, le 17 décembre 2021
- Maurice GRELOT, 95 ans, le 30 janvier 2022
- Valentin HEUZÉ, 89 ans, le 31 janvier 2022
- Marcelle MILCENT, 97 ans, le 2 février 2022
- Marie AME, née BUSSON, 86 ans, le 27 février 2022

LA MÉDIATHÈQUE

Ouverture : mardi de 10h/14h ; mercredi de 10h/18h30 ;
vendredi de 14h/18h30 ; samedi de 10h/17h.

Médiathèque de Pleine-Fougères rue William Eon.

Rens. : 02 99 48 64 58 ou

mediathequepleinefougères@orange.fr

EXPO

La Médiathèque a accueilli pendant plusieurs semaines l'exposition "Le signal de l'océan". L'ensemble des élèves du CE2 à la 3e ont bénéficié d'une visite avec Elodie Petton, co-commissaire de l'exposition.



LA MÉDIATHÈQUE

Atelier Récup' et créations

Un premier atelier Récup' et créations a été animé par une bénévole, Sophie Gaslain. Les 10 enfants présents ont réalisé une couronne florale sur le thème du printemps. Un autre atelier de ce type sera programmé le 11 juin.

EXPO : La Médiathèque va accueillir au printemps l'exposition «Refuge» visible du 1er avril au 28 mai.

Depuis 2016, le photographe Bruno Fert parcourt les camps de réfugiés de Grèce, d'Italie, de France, pour y photographier l'habitat provisoire. L'exposition "Refuge" témoigne de la situation des populations migrantes et raconte leur parcours, l'exil, l'arrivée en Europe jusqu'à leur installation dans de véritables logements pérennes. Elle montre également des personnes qui recommencent une nouvelle vie dans des conditions matérielles décentes.



Demandez le programme !

• La petite séance

Une fois par mois, venez découvrir un film pour petits et



grands, projeté à la médiathèque ! Au programme ce trimestre : de la célébrité, des enfants en quête d'identité, et une mission périlleuse pour de valeureux gaulois :

Les 27 et 30 avril : un vieux clown désespéré prend sous son aile une danseuse qui ne peut plus danser. Leurs carrières réussiront-elles à décoller de nouveau ?

Les 11 et 14 mai : un vaillant petit orphelin va découvrir que la vie peut être dure, mais aussi tendre. Et pourquoi ne pas être heureux ?

Les 22 et 25 juin : en 50 avant Jésus Christ, de valeureux gaulois sont envoyés sur la petite île de Bretagne pour la défendre de l'invasion Romaine.

• Accueil des seniors



Voyagez, apprenez et découvrez dans la bonne humeur avec l'accueil des seniors : Le 12 avril à 14H30 : quiz ; le 10 mai à 14H30 : film et débat le 14 juin à 14H30 : monts et merveilles(s).

• L'heure musicale

Assistez aux auditions des élèves de l'école de musique J'ai 2 Notes à vous dire. **Les 21 mai et 18 juin à 16H**



• Les petites histoires

Venez écouter des histoires pour petits et grands à la médiathèque. Pour les 0 à 3 ans, à 10h30, les 9 avril, 7 mai et 11 juin. A partir de 3 ans, à 10h30 les 23 avril, le 21 mai et le 18 juin.



• Atelier Récup' et création :

Créez et bricolez de manière créative avec des objets de récup' sur le thème de l'été le 11 juin à 14H00.



Les Villa'joies peuvent bénéficier régulièrement de séances de film en partenariat avec le cinéma «le Chateaubriand» de Combourg. Prochainement c'est le film «Maison de retraite» qui leur sera proposé.

Le projet potager avec l'association Des Idées Plein La Terre (DIPLT) et avec l'Espace jeunes devrait se poursuivre avec de nouvelles plantations dans les bacs potagers construits ensemble en 2021. La Villa Triskel a programmé son «Pique-nique des familles» le samedi 14 mai 2022. Une animation musicale sera proposée. D'autres sorties extérieures sont prévues comme la foire aux plantes, le Marais de Sougéal, le parc de La Bourbansais ... La Villa Triskel a par ailleurs été présente pour la préparation des colis à destination des résidents de l'Ehpad et en solidarité avec l'Ukraine, a participé au mois de mars à la collecte de dons.



Nouveaux résidents En 2021, nous avons eu la joie d'accueillir six nouveaux locataires qui se sont très vite intégrés auprès des Villa'joies. La résidence est au complet mais vous pouvez toujours prendre contact avec M^{me} HIVERT, vice-présidente du CCAS, à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement à la Villa Triskel auprès de la coordinatrice de vie sociale, Tiphaine BOUVIER.

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Des colis pour les aînés



Le repas des aînés est un rendez-vous annuel incontournable pour ceux de 75 ans et plus. Pour la 2^e année, en raison de la crise sanitaire, cette rencontre festive, entre amis ou voisins, n'a pu avoir lieu. Mais, Louis Thébault, Maire, les membres du CCAS en concertation avec les membres de la commission des affaires sociales et ses bénévoles se sont organisés différemment pour faire perdurer cette tradition. 95 personnes ont fait le choix de venir chercher à la salle Serge Gas, le jeudi 13 janvier

20

un plateau-repas, préparé par le traiteur «les Hermelles» pour un petit moment de convivialité. Pour les 135 aînés qui n'ont pu se déplacer, un colis gourmand de produits locaux de notre supérette Cocci Market, a été porté au domicile dans le strict respect des mesures sanitaires. 75 colis bien-être ont été distribués aux résidents de l'Ehpad de Pleine-Fougères. C'est important de garder les liens sociaux avec nos aînés, en cette période difficile, beaucoup nous ont remerciés d'avoir donné du temps pour échanger avec eux.

Atelier mémoire

L'atelier mémoire se poursuit. Les prochains RDV sont fixés



les 11 et 25 avril ainsi que les 9 et 23 mai, à la Villa Triskel. Ce RDV gratuit, ouvert aux plus de 60 ans de la commune est animé par la Fée sourire. Renseignements auprès de Tiphaine Bouvier, coordinatrice au 09 71 52 96 63.

Aidants proches



Les aidants, Prenez du temps pour vous!

5 Mardis à 14h30
« Un temps pour nous, les aidants »
Temps d'échanges, d'ateliers, d'animations ...

1^{er} février 2022, Bagueur-Morvan
5 avril 2022, Bagueur-Pican
7 juin 2022, Roz-sur-Couesnon
4 octobre 2022, Dol-de-Bretagne
6 décembre 2022, Pleine-Fougères

- ▲ Ateliers gratuits pour vous et vos aidés
- ▲ Participation à une ou plusieurs rencontres
- ▲ Possibilité de venir seul ou accompagné de son proche
- ▲ Transport possible, à préciser lors de l'inscription

Inscription nécessaire, Cdas de la Baie:
Nelly RUCH, Informaticienne sociale, 02 90 02 76 50



Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

Arrivée du gendarme Lamandé



Depuis le 10 janvier, un nouveau gendarme a intégré la brigade de Pleine-Fougères, sous le commandement de l'Adjudant-Chef Cédric Richet, portant l'effectif à six. Guillaume Lamandé, élève gendarme est originaire d'Angers. Il est affecté à Pleine-Fougères après 8 mois au sein de l'école de gendarmerie de Montluçon. Il a été auparavant, durant quatre ans, gendarme adjoint dans la Sarthe.

Le dynamisme de la commune attire les entreprises

Boulangerie Detrez laisse la place à «La boulange de Tom»

Tout au long de leur dernière semaine d'activité, à la mi-janvier, Marie-Annick et François Detrez ont fait un aurevoir à leur clientèle à l'occasion de leur départ en retraite. Ils ont également profité de cette semaine particulière pour faire la transition avec leur successeur, Thomas Romagny. Si Marie-Annick et François se sont ins-



tallés à Pleine-Fougères en 1997, il y a 25 années, François est boulanger depuis 46 ans. **"Nous avons passé de très très bonnes années à Pleine-Fougères avec une très bonne clientèle. Nous tournons la page et profiterons d'un repos bien mérité en espérant avoir laissé de bons souvenirs sur la commune"** explique François Detrez. Après un CAP en boulangerie et un CAP en pâtisserie, Thomas Romagny s'installe à Pleine-Fougères. Il propose notamment une baguette tradition au levain et pourra faire évoluer ses produits en fonction de la demande de la clientèle. Nous souhaitons une belle

et heureuse retraite à Marie-Annick et François Detrez et une belle installation à Thomas Romagny.

Des produits ménagers et cosmétiques en vente sur le marché

Annaïg Le Bonniec est désormais présente le mardi, sur le marché, avec ses produits ménagers et cosmétiques écologiques et économiques. Possibilité de livraison à domicile sur le périmètre constitué des anciens cantons de Pleine-Fougères et de Bazouges. Rens. nanoulebonniec.31@gmail.com ou 06 98 00 61 89.



Le dynamisme de la commune attire les entreprises

Un traiteur sur le marché



Le mardi, sur le marché de Pleine-Fougères, La Cuisine du Marais est désormais présente. Roland Guérin, traiteur, propose quatre plats à emporter qui varieront au fil des saisons. Actuellement sont proposés : tatiflette, choucroute, rougail saucisse ou encore couscous. En dehors du marché, Roland Guérin concocte aussi des plats pour les repas de fêtes, baptêmes, anniversaires ... Renseignements : 06 77 66 86 90 ou lacuisinedumarais@gmail.com

Une photographe à France Services

Photographe professionnelle, Armelle Gasnier est installée à l'étage de France Services depuis le mois de février. Elle est spécialisée dans la photogra-



phie sociale (familles, grossesses, nouveaux nés, mariages etc.) mais est également agréée ANTS, pour la réalisation des photos d'identité pour les passeports, carte d'identité etc. Armelle Gasnier reçoit sur rendez-vous au 06 09 08 89 60 ou armellegasnierphotographe@hotmail.com. Pour découvrir le travail d'Armelle Gasnier : www.armellegasnier.fr ou sur Facebook [armellegasnier photo](https://www.facebook.com/armellegasnierphoto)

Maison du Bien-être et de la famille

Elle a ouvert ses portes au public le 1er avril rue Villebermont, à l'emplacement de l'ancien cabinet dentaire. Vous y trouverez différents praticiens et professionnels.

Ostéopathie :

– Claire BASTIDE 07 50 26 04 61 ou claire.breizh.osteopathie@gmail.com

Massage bien-être :

– Erwann LEJOLY 06 85 99 77 17 ou lejolyerwann@gmail.com

Aromathérapie :

– Thérèse de BRANCION 06 35 10 25 05 ou tdebrancion.aromatherapie@gmail.com

Somatopathie :

– Françoise ROBIDOU 06 59 44 75 54

Conseil conjugal et familial :

– Ségolène VAURY 06 26 39 81 66 ou segolenevaury@gmail.com

Kinésologue :

– Adeline KERGUEN : 06 99 27 18 72 ou kerguenaadeline@yahoo.fr



Adeline,
kinésologue



Françoise,
somatopathe



Claire, ostéopathe



Thérèse,
conseillère en
aromathérapie

Cabinet dentaire

En conflit avec l'ordre des médecins, le dentiste a cessé son activité pour raisons juridiques.

Le Centre de Secours Communiqué

Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars

63 interventions

72 sorties d'engins

401 heures d'activités opérationnelles



Recrutement Flavie, 26 ans, infirmière, a fait le choix de rejoindre l'effectif du centre de secours de Pleine-Fougères. Vous aussi, vous souhaitez «donner un peu de temps pour aider les autres», n'hésitez pas à nous rencontrer le dimanche matin (de 09h à 12h) ou renseignez-vous sur www.devenirvolontaire35.fr



Cadets de la sécurité

Le Centre de Secours avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Ille et Vilaine organise une formation «les cadets de la sécurité» en partenariat avec l'Education nationale et l'Enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine et le soutien du Conseil départemental.

20 jeunes collégiens de 5^{ème} des collèges François Brune et de Saint Joseph, volontaires pour suivre sur une année scolaire une formation à la prévention et aux gestes de sécurité. L'enseignement est réalisé hors temps scolaire, le mercredi après-midi sur le site du centre de secours et des deux collèges pour une durée de 10 h. Axée sur la connaissance des risques liés à leur environnement, les premiers secours et la prévention incendie, la formation des Cadets de la sécurité civile doit permettre à ces jeunes collégiens de développer leur sens civique, d'encourager leur esprit de solidarité, d'entraide, et leur engagement citoyen.



Quel intérêt pour les collègues ?

Renforcer la capacité des personnels et des élèves à réagir devant un événement inconnu en devenant assistants de sécurité (rôle de guide). Faciliter la transmission des comportements de sécurité dans les familles et les autres sphères de la vie sociale. Développer une éducation à la citoyenneté et améliorer les liens sociaux. Tendre à diminuer les incivilités dans les établissements scolaires. Mettre en place le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) de l'établissement.

Le règlement en matière de défense extérieure de lutte contre les incendies.

La Défense Extérieure Contre l'Incendie se définit comme l'ensemble des ressources en eau mises à la disposition des sapeurs-pompiers et d'évaluer les quantités disponibles pour maîtriser un incendie et en limiter sa propagation. Elle est composée d'éléments fixes, utilisables à tout moment de l'année pour alimenter les véhicules de lutte contre l'incendie (poteau incendie, bouche, réserve incendie, plan d'eau...) La réglementation nationale, révisée au niveau départemental, donne la possibilité aux municipalités de mettre en œuvre une stratégie de déploiement de ces moyens en fonction des risques. A Pleine-Fougères, le Conseil municipal a voté la création de 8 nouveaux points d'eau incendie installés dans les villages. Elle permet de définir les emplacements de ces moyens en fonction des habitations à défendre (exemple 200 mètres en centre bourg).



LE FOCUS Pleine-Fougères, une urbanisation

Savez-vous que Pleine-Fougères est une ville reconnue comme pôle structurant dans le Pays de Saint-Malo ?

Si vous avez parfois l'impression d'être éloignés de Saint-Malo, sachez que la commune a un rôle important à jouer dans l'équilibre du territoire, à travers les services de proximité, les nouveaux investissements, OPAH, PLU, communication, nouveaux commerces ...



C'est parce que Pleine-Fougères est un pôle qu'il a été sélectionné dans le dispositif Petites Villes de Demain pour renforcer les dynamiques de logements, des commerces et activités ou encore faciliter la mobilité en intégrant les sujets des transitions énergétiques.

Des services pour qui ?

Les services de France Services sont tous à votre disposition gratuitement et vous pouvez les retrouver en détail sur place, à La Poste ou dans la Mairie Communiqué du bulletin municipal.

Voici la carte du Pays de Saint-Malo et ses pôles principaux dont Pleine-Fougères :

L'énergie, économisons-la avec des économies à la clé !

Parce que l'énergie permet de vivre et de construire la ville de demain ensemble, il est important de trouver des réponses à nos besoins, dans ce contexte d'augmentation des coûts de l'énergie. C'est pour vous aider à **réduire vos factures d'énergie** dans votre logement que la Maison de l'Habitat est à votre disposition à Pleine-Fougères. Pour faciliter le contact, Aline de la Maison de l'Habitat se déplace une fois par mois sur la commune. Vous pouvez pren-

dre rendez-vous avec elle. Elle vous recevra dans les locaux de France Services, à 2 pas de chez vous. **Si vous avez une interrogation sur un vendeur d'énergie, de chauffage, de panneaux solaires ou autre équipement, La maison de l'habitat est aussi là pour ça. Un seul numéro, pour simplifier vos demandes et répondre à vos interrogations : 02 99 21 17 26.**



Rénov' Habitat Bretagne

Pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

Et parce que Pleine-Fougères est une Petite Ville de Demain, pour six ans, nous engageons un travail qui devrait mener à la réalisation d'une Opération d'Amélioration Programmée de l'Habitat (OPAH). Si elle est validée par les services de l'Etat, elle permettra de vous accompagner encore un peu plus dans les travaux de rénovation de votre logement. Profitez des aides actuelles pour rénover votre maison en contactant la Maison de l'Habitat et donnons-nous rendez-vous en fin d'année pour cette OPAH.

Accueillir de nouveaux habitants pour demain

Parce que la demande est importante en logements, la mairie propose des terrains à construire et travaille avec les bailleurs sociaux ou des pro-

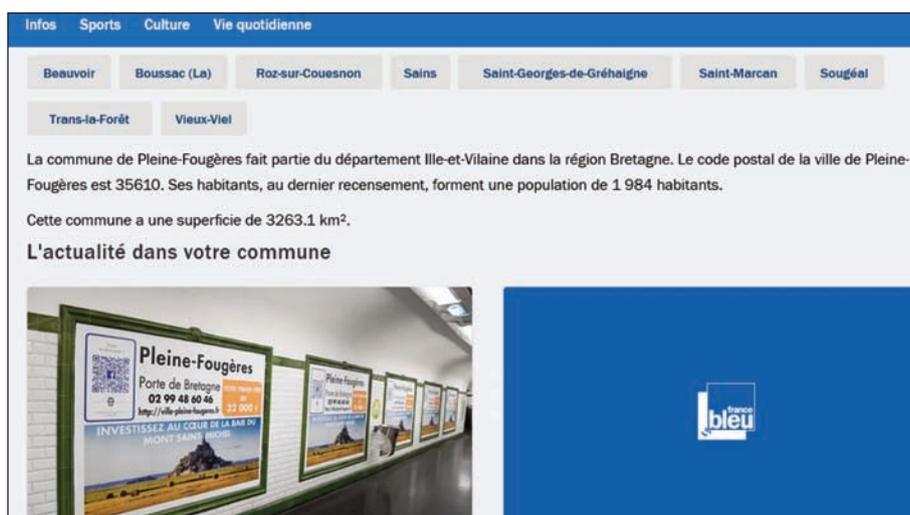


moteurs privés pour envisager la production de nouveaux logements. Il reste quelques terrains à construire sur le lotissement du Clos Michel. Ces terrains proches des services, de la Maison de l'enfance, des collèges, des équipements et des commerces sont idéalement situés. Vous pouvez ainsi devenir propriétaire tout en profitant d'un cadre de vie de qualité au cœur de la Baie du Mont Saint-Michel, en pleine nature.



La stratégie de la communication

Différentes communications ont été effectuées pour la promotion du lotissement Le Clos Michel, qui s'est exporté jusqu'à Paris, dans le métro Parisien. Ces campagnes publicitaires ont touché un public parisien et du Grand Ouest, en générant des articles dans la presse locale et régionale, sur France Bleu, France Info et TV Rennes. Elles ont permis de relancer les ventes en ciblant le côté dynamique de la commune par le biais de la multitude des services présents. Le prix de 79,20 € TTC le m² reste également attractif pour un terrain viabilisé et doté de la fibre optique. A ce jour, quatre nouveaux lots ont été vendus à trois familles de Pleine-Fougères et une pour la création d'une location par un particulier.



Les bailleurs sociaux et privés en action pour le logement

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, des rencontres sont organisées avec des bailleurs sociaux et privés qui souhaitent investir sur la commune. L'objectif de ces

échanges est de montrer les atouts de la ville de Pleine-Fougères. A l'heure actuelle, deux bailleurs sociaux, la SA La Rance et Emeraude Habitation, travaillent sur des projets en cœur de la ville et trois investisseurs privés étudient la



possibilité d'offrir de l'habitat sur l'agglomération. Avec une position centrale, ces projets vont permettre de renforcer la proximité de familles avec les commerces et services tout en contribuant à la densification du centre-bourg. Les élus travaillent dans le cadre d'une révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à organiser la commune et à définir les secteurs agricoles, naturels ou à urbaniser pour préserver le cadre de vie des habitants tout en continuant un développement maîtrisé en fonction de nos capacités et besoins.



Des locatifs dans le quartier des Riaux

La société Emeraude Habitation a le projet d'implanter, en deux tranches, 11 logements. La première tranche, avec accès du côté du parking rue de Rennes, prévoit l'implantation de cinq lo-

gements en début d'année 2023. Ce sont principalement des T3 et T4 qui seront créés. La société La Rance étudie également un projet de locatifs au niveau de la «Maison Collin» dans la rue des Riaux.

Le Plan Local d'Urbanisme



Pièce maîtresse du PLU (Plan Local d'Urbanisme), le PADD

(plan d'aménagement et de développement durable) définit les orientations du projet d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal. Il formalise un projet de territoire pour les dix ans à venir sur de grandes thématiques tels que l'habitat, les équipements, l'activité économique, l'offre commerciale, les mobilités ou la préservation du cadre de vie. Respectueux du cadre de vie du territoire, le PADD traduit le

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité de Pleine-Fougères a décidé d'entreprendre la révision de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), pour aller plus loin dans la démarche de planification et d'élaboration de son projet de développement communal. Une première réunion publique a été organisée le 28 septembre 2021, à l'occasion de laquelle ont été présentés les enjeux communaux

PLU, 3 LETTRES POUR DEFINIR UN DOCUMENT

Stratégique...
Elaborer un PLU c'est avant tout s'interroger sur le développement de la commune de Moulins à l'horizon 2032. C'est donc fixer les grands principes d'aménagement et d'urbanisme dans le respect du développement durable et des documents « supra-communaux » définis à l'échelle de l'Etat, de la région, du département, du Pays de Vitré et de Vitré Communauté, en apportant une réponse adaptée aux besoins de tous.

...opérationnel...
Des opérations d'aménagement et des règles de constructions vont être élaborées afin de mettre en œuvre un projet communal durable.

...et juridique.
Le contenu du PLU est réglementé aussi bien d'un point de vue des pièces qui le compose que de leur contenu par le code de l'urbanisme.

LE CONTENU DU PLU

Le rapport de présentation

Il expose l'état des lieux de la commune (diagnostic, état initial de l'environnement, définition des besoins et analyse des perspectives d'évolution) et justifie les choix d'aménagement retenus et la réglementation fixée.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le PADD expose le projet et les grands objectifs de la commune dans tous les domaines de la vie quotidienne : logement, activités économiques, déplacements, équipements publics, cadre de vie, environnement et patrimoine... dans un souci de durabilité et de préservation des ressources.

La réglementation

Le territoire est découpé en quatre types de zones : agricole, naturelle, urbanisée et à urbaniser (plan de zonage). A chaque zone correspond une réglementation portant sur l'utilisation du sol et le droit à construire (règlement et orientations d'aménagement et de programmation). Elle répond aux questions « où puis-je construire? Et Comment? »

Les annexes

Elles apportent des informations et informent sur les contraintes telles que les servitudes d'utilité publiques, les plans des réseaux, les obligations en matière de sécurité incendie...

LA PROCEDURE, D'UNE DUREE DE 2 ANS :

LE PADD EN COURS DÉFINITION A 5 OBJECTIFS :

- 1 Marquer l'identité locale par la valorisation et la préservation du patrimoine bâti d'hier, d'aujourd'hui et de demain.
- 2 Préserver la qualité et la diversité du patrimoine naturel et paysager de Pleine Fougères, intégrés dans la Baie du Mont Saint Michel
- 3 Dynamiser le cœur d'agglomération en accueillant notamment la population nouvelle à proximité des équipements, commerces et services.
- 4 Maintenir et permettre le développement de l'offre d'emplois locaux et le développement des activités économiques
- 5 Limiter les émissions de gaz à effet de serre et adapter les projets aux effets du réchauffement climatique

LA CONCERTATION DES HABITANTS

Comment participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ?

L'avenir de notre commune se construit avec ses habitants, n'hésitez pas à vous exprimer soit sur le registre mis à votre disposition en mairie, soit par courrier ou courriel.

→ Vous êtes invités à participer à la réunion publique de présentation du P.A.D.D. qui aura lieu le XX avril 2022 à 20h00
Salle.....

Mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

Vous souhaitez investir pour rénover et louer des logements sur la commune ? Grâce à Petites Villes de Demain, vous pouvez peut-être prétendre à un soutien fiscal. Vérifiez votre éligibilité dans le cadre du Dispositif Denormandie et obtenez une défiscalisation pour la rénovation-location dans l'ancien. (Dispositif d'Etat valable pour l'instant jusqu'en fin 2023). Renseignements auprès du service urbanisme de la Mairie au 02 99 48 60 46.

choix des élus et des habitants du territoire. Il a été présenté le vendredi 18 mars aux personnes publiques associées afin que celles-ci puissent émettre un avis. Les services publics associées sont : la Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel, le Pays de Saint-Malo, la Préfecture ainsi que le Conseil départemental, le Conseil régional, les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, d'artisanat mais aussi les communes limitrophes. La prochaine échéance sera une réunion publique de présentation du PADD avant l'adoption en Conseil municipal puis l'écriture du PLU et sa présentation aux services de l'Etat.

Le commerce au cœur de la dynamique des Petites Villes de Demain

Grace à votre soutien lors de vos achats, vous contribuez à faire vivre la ville et les petits commerces de proximité. C'est une chance pour nous tous de voir s'installer de nouveaux commerçants prêts à vous offrir des produits de qualité. C'est aussi parfois l'occasion de vous faire découvrir des productions locales issues de nos terroirs. Dans l'accompa-



gnement au dispositif Petites Villes de Demain, Pleine-Fougères va bénéficier prochainement d'un diagnostic «flash» financé par la Banque des Territoires qui permettra d'obtenir une vision générale sur la situation des commerces notamment après ces quelques mois qui ont pu être difficiles pour certains. L'objectif est ensuite de voir si des besoins spécifiques en nouveaux commerces essentiels existent et si nous sommes collectivement en capacité d'apporter des réponses pour continuer à dynamiser le centre-ville.

Loi Climat et Résilience

La loi Climat et Résilience concernant l'évolution de l'occupation des sols sur l'ensemble du territoire national a été votée le 22 août 2021. Elle fixe des injonctions et des contraintes chiffrées très fortes sur l'artificialisation des sols. Concrètement, le rythme de cette artificialisation devra être divisé par deux d'ici 2031 et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) devra être atteint en 2050. Les communes devront avoir défini leur objectif de réduction de la consommation de leurs espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031. Il leur faudra vérifier et prouver qu'il n'y a plus d'espaces déjà artificialisés et mobilisables, ce qui signifie pour celles-ci : Une utilisation des parcelles dites «dents creuses» en agglomération et dans les villages. La fin du développement de la commune sur les terres agricoles. L'acceptation pour ses habitants d'une nouvelle densification par des logements plus en hauteur. Cette loi va influencer les choix et les décisions de la commune actuellement en cours de révision de son PLU.



LIRE EN B@IE, LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie Mont-St-Michel
17 rue de la Rouelle, 35120 Dol-de-Bretagne
Service Lecture Publique : 02 99 48 90 57
www.ccdol-baiesm.bzh - Retrouvez-nous également sur notre page Facebook



12 BIBLIOTHÈQUES & MÉDIATHÈQUES

- | | |
|---|---|
| <p>1 Bagger Morvan
2 place de l'Église
bibliotheque.baggermorvan@orange.fr
02 23 15 74 54</p> <p>2 Bagger Pican
5 rue de l'Église
biblio.b.p@orange.fr
02 99 80 99 00</p> <p>3 Cherruix
Espace de la Grève
bibliotheque.cherruix@wanadoo.fr
02 99 80 86 34</p> <p>4 Dol de Bretagne
Allée de la ville Nicault
mediatheque.dolyssee@orange.fr
02 99 80 67 15</p> <p>5 Epiniac
Rue de la Mairie
biblio.epiniac@orange.fr
02 99 80 11 36</p> <p>6 La Bousac
Place de l'Église
gallotheque.laboussac@orange.fr
09 67 70 60 11</p> | <p>7 Le Vivier-sur-Mer
51 rue de Dol
bibliotheque.levivier@orange.fr
02 99 16 38 48</p> <p>8 Pleine-Fougères
2 b rue William Eon
mediathequepleinefougeres@orange.fr
02 99 48 64 58</p> <p>9 Roz-Landrieux
9 rue de l'Église
rozland.lecture@gmail.com
02 56 52 30 77</p> <p>10 Roz-sur-Couesnon
10 rue du Belvédère
gallotheque.roszurcouesnon@orange.fr
02 99 80 30 54</p> <p>11 St Broladre
Place Neuenkirchen
gallothequesaintbroladre@orange.fr
02 99 80 23 71</p> <p>12 Sougeal
Rue de la Forge
bibliotheque.sougeal@gmail.com
02 57 64 09 07</p> |
|---|---|



GUIDE DU LECTEUR

Lire en B@ie

Réseau intercommunal des bibliothèques & médiathèques



RÉSEAU LIRE EN B@IE = ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUES DU TERRITOIRE



LES COLLECTIONS

60 000 ouvrages (revues, contes, romans en gros caractères, policier, science-fiction, albums, biographies, BD, documentaires...)
et plus de **6 000** CD et DVD

INSCRIPTION GRATUITE !

Empruntez des documents dans toutes les médiathèques et bibliothèques du territoire.

Comment ?
• Présenter une pièce d'identité valide
• Remplir le formulaire d'inscription

L'inscription est gratuite et valable un an de date à date.

EMPRUNT DE 4 SEMAINES PAR PERSONNE

- 15 documents
- 4 DVD
- 4 CD

HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES & MÉDIATHÈQUES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bagger-Morvan	16h30-18h30		10h00-12h00			10h00-12h00
Bagger-Pican			10h30-12h00			10h30-12h00
Cherruix	16h00-18h00		15h00-17h00			10h00-11h30
Dol-de-Bretagne		16h30-18h00	10h00-12h30 14h30-18h00		16h30-18h00	10h00-16h00
Epiniac			14h00-16h00		16h45-18h45	15h00-17h00
La Bousac			10h30-12h30		16h30-18h00	10h00-12h00
Le Vivier-sur-Mer			10h00-12h00 17h00-18h30			10h00-12h00
Pleine-Fougères		10h00-14h00	10h00-18h30		14h00-18h30	10h00-17h00
Roz-Landrieux	16h00-18h00		10h00-12h00			10h00-12h00
Roz-sur-Couesnon	16h30-18h15				16h30-18h15	10h00-12h00
Saint-Broladre		16h00-17h30	15h00-17h00		16h00-17h30	10h30-12h00
Sougeal			10h00-12h00			10h00-12h00

PORTAIL NUMÉRIQUE



ACCÉDER À VOTRE COMPTE

Rendez-vous sur le site et renseignez :
• Votre identifiant (transmis lors de l'inscription en bibliothèque)
• Votre mot de passe

Cliquez sur OK

Recherchez un document dans le catalogue des bibliothèques et médiathèques et suivez l'actualité du réseau Lire en B@ie.

CLIQUEZ, RÉSERVEZ !

Vous pouvez aussi réserver un document sur le portail et indiquer la bibliothèque où vous souhaitez le retirer. Celle-ci vous prévient quand la réservation est arrivée.

Accéder au portail www.lire-en-baie.bzh

NAVETTE

LES DOCUMENTS VIENNENT À VOUS !

Avec la navette, ce ne sont plus seulement les lecteurs qui se déplacent mais également les documents !

Une navette circule entre les bibliothèques pour transporter les livres, DVD et CD réservés là où ils sont demandés.

Ce service permet à chaque habitant d'avoir accès à l'ensemble des collections du réseau et ce, depuis la bibliothèque la plus proche de chez lui. Les lecteurs ont également la possibilité de rendre les documents empruntés dans la bibliothèque de leur choix.

Deux possibilités pour réserver jusqu'à trois documents :

- En se déplaçant dans l'une des bibliothèques ou médiathèques du territoire
- Ou
- En ligne via le portail www.lire-en-baie.bzh

"Y'EMPRUNTE OÙ JE VEUX, JE RENDS OÙ JE VEUX !"



APEL de Sainte-Marie

C'est avec un grand plaisir que l'APEL a pu offrir un goûter aux enfants de l'école Sainte-Marie après le défilé de carnaval dans les rues de Pleine-Fougères.

L'allègement des mesures sanitaires nous a permis d'aller à la rencontre des familles à l'occasion des portes ouvertes organisées le 25 mars avec la proposition d'un petit café et d'une vente de chouquettes en collaboration avec les deux boulangers de la commune. Merci à eux ! A venir une nouvelle vente de gâteaux. Après deux ans d'absence nous avons bon espoir de pouvoir faire notre kermesse le dimanche 3 juillet: nous cherchons des donateurs pour la tombola et le financement de cette journée mais aussi des parents bénévoles afin d'offrir de jolis souvenirs à nos enfants.



CLUB DES RETRAITÉS

Une nouvelle année a débuté.

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 janvier en présence de Monsieur le Maire et un après-midi jeux et galettes des rois. Un nouveau bureau a été élu : présidente : Catherine Robin ; trésorière : Sylvie Henry ; secrétaire : Annette Pichon et membre, Odile Dibon. Une croisière vous est proposée dans le golfe du Morbihan, le mardi 5 juillet au prix de 48 euros par personne comprenant deux heures de croisière. Transport, restauration et un temps libre sur l'île aux Moines sont inclus. Le matin, proposition de produits, sans obligation d'achat. Ouvert à tous. Inscriptions auprès de la présidente du club, Catherine Robin au 06 58 03 26 85.



Le nouveau bureau

L'ASSO COUNTRY



L'Asso Country fête ses 10 ans cette année. Comme elle le fait habituellement, l'association sera présente à la fête de la musique de

Pleine-Fougères le 17 juin, accompagnée du groupe de country de Bonnemain et participera également à la fête de la musique de Bonnemain. Les cours se poursuivent tout au long de l'année, le mardi à 19h30, 20h et 21h15. **Le bureau de l'Asso Country est composé de :** Geneviève Beaufiles, présidente ; Sylvie Glémot, trésorière ; Odile Lhermenier, trésorière adjointe ; Marie-Noëlle Rouxel, secrétaire et Maryvonne Trécan, secrétaire adjointe.

Les associations

COPF Section Badminton et Volley

Section Badminton 9 jeunes de la section badminton du COPF ont participé au tournoi de badminton jeunes organisé le 29 janvier et rassemblant des clubs du Pays de Saint-Malo, montrant ainsi le succès local de la section. Des joueurs et joueuses du club se sont distingués : Morgan MINOIS 1^{er} en minime garçon ; Claire PERENNES 1^{ère} en minime fille et Bastien PICHARD 2^{ème} en junior. A noter que l'équipe 1 a remporté cinq victoires et est actuellement 2^{ème} du classement. L'équipe 2, équipe mixte, composée de joueurs de 15 à 55 ans et engagée en championnat mixte de badminton a remporté une victoire.

Section Volley Mardi 1^{er} mars, à l'occasion d'un match de championnat des deux équipes de volley du COPF, Léo Vannier, directeur général de la Mère Poulard, est venu remettre les nouveaux maillots sponsorisés pour la section volley. Les membres des équipes de volley remercient de leur présence le maire Louis Thébault ainsi que Marie-Christine Herry-Vrignat, adjointe aux animations, loisirs et sports.



PLEINE EN FÊTES : un spectacle d'hypnose et de magie

Une grande première à Pleine Fougères : Pleine en Fêtes a organisé le 12 mars une soirée hypnose et magie animée par Steve Herrmann hypnotiseur et thérapeute depuis 30 ans. Ses amis John Dee et Johannes Redcards l'ont accompagné pour nous faire passer une soirée extraordinaire. A 17 ans, Johannes, déjà considéré comme un prodige de la magie, a bluffé le public par ses tours de manipulations de carte. Steeve a fait remonter le temps à une dizaine de personnes montée sur scène. Que ce soit pour un concert à Versailles ou les premiers hommes sur la lune, les personnes hypnotisées ont suivi ses instructions. De son côté, John Dee le mentaliste a fait monter une personne sur scène et lui a fait appeler une amie. Avant de lui poser des questions et il a fait des prédictions qui se sont révélées être exactes. La soirée s'est conclue sur une série de questions réponses sur l'hypnose. Le replay de la vidéo est disponible sur notre page Facebook.



Pleine en Fêtes

Pleine en Fêtes vous propose cette année encore un programme varié tout au long de l'année.

17 avril : chasse aux œufs : Pour les enfants de 3 à 10 ans, scolarisés à Pleine-Fougères. Deux chasses sont prévues : une pour les plus petits au Jardin des Saveurs et une autre pour les plus grands dans le Jardin Triskel.

25-26 juin : voyage vers les châteaux de la Loire – découverte culturelle et gastronomique : Visite de Chambord, balades en canoë au bord de la Loire, visite d'habitations troglodytiques et d'une cave et dégustation de vin entre autres réjouissances. Tarif : 355 € pour deux jours une nuit en pension complète.

14 juillet : en parallèle de la fête du Pain et de la tenue de la buvette, nous proposons cette année un marché d'été - vide grenier qui se tiendra dans la rue du Petit Chauffault.

29 octobre : chasse aux citrouilles. L'événement a eu un franc succès et nous rééditons l'expérience en 2022. Dans le Jardin Triskel les enfants pourront dénicher les citrouilles cachées dans le parc.

3 décembre : marché de Noël : Notre rendez-vous incontournable ! Il est trop tôt encore pour parler du programme. Vous retrouverez toutes les informations en temps voulu sur notre page Facebook et/ ou Instagram.

23 janvier 2023 : spectacle « Je vais t'aimer » au Liberté : Nous prenons un peu d'avance et nous vous proposons de vous emmener voir la comédie musicale basée sur les chansons de Mi-



chel Sardou (sans Michel Sardou) au Liberté à Rennes. Dans une mise en scène à l'américaine qui nous fera voyager des années 60 au début des années 2000, dans des décors évoquant le port du Havre, Paris, le paquebot France, une place à Marrakech, une boîte de nuit à New York, un appartement à Auteuil... «Jevaist'aimer», c'est un peu notre histoire à nous tous sur la bande-son de notre vie ! Bus + entrée au spectacle : 90€ Pour toutes ces animations inscriptions et renseignements au 06 66 54 63 04. Retrouvez plus d'informations sur la page Facebook du comité.

ADMR, vous avez ce profil ? ...

Devenez bénévoles à l'ADMR ! Une association, c'est bien connu, fonctionne aussi grâce à l'engagement de ses bénévoles.

Les activités y sont diversifiées :

- Participation aux instances de l'association (conseil d'administration, assemblée générale)
- Responsabilité de projets (gestion du parc automobile,

portage alimentaire, géolocalisation des livraisons du portage des repas etc.)

— Appui ponctuel (connaissances informatiques ou bureautiques etc.)

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Si vous êtes intéressés/es, contactez-nous au : 02 99 48 66 51



Les associations

FC BAIE MONT SAINT MICHEL

Cette année le FC Baie a engagé un jeune joueur U13 au concours régional 2022 Pôle Espoir.

Ce jeune joueur très prometteur, Isaac Moukambi de Roz sur Couesnon, arrivé du Gabon en 2015, est licencié au sein du club depuis 2016 dans lequel il a débuté en catégorie U8. Après avoir franchi les étapes des sélections départementales parmi 870 jeunes puis au niveau régional et malgré de belles performances, Isaac qui a réussi à se qualifier en phase finale, n'est malheureusement pas retenu pour intégrer le pôle espoir de Ploufragan. Durant les différentes étapes de sélection, le Stade Rennais mais aussi les clubs de Nantes, Bordeaux, Guingamp et de Saint-Brieuc se sont rapprochés d'Isaac. Le jeune joueur et sa famille profitent de l'écho qui leur est fait pour «remercier aussi bien les Rozéens que les membres du FC Baie pour l'accueil réservé à Isaac ce qui lui a permis, avec son frère, d'être notamment particulièrement bien intégrés». Le FC Baie ainsi que la municipalité, souhaite une belle aventure footballistique à Isaac.

Les jeunes U15 ont été invités par le Stade Rennais le dimanche 06 mars lors de la rencontre Stade Rennais FC - SCO Angers afin de réaliser le protocole drapeaux d'avant match. D'autres protocoles viendront compléter la saison au Roazhon Park. Côté sportif, de bons résultats des seniors et des féminines sont à noter, ainsi que chez les équipes jeunes. Vous souhaitez venir compléter les effectifs du FC Baie ou vous lancer dans l'arbitrage ?



Contactez Yoann au 06 11 32 97 00 ou Jean-Marc au 0662690560.

J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE - J2N



Cette année, J2N va présenter des auditions dans les six écoles du département. Deux auront lieu à la médiathèque de Pleine Fougères, le samedi 21 mai à 14h30 : Guitare, Chant, Piano et le samedi 18 juin à 14h30 : Guitare, Chant, Violon. Nous nous y retrouverons avec impatience et grand plaisir.



J'ai 2 notes à vous dire - 2021 20

GEMOUV - Secteur de Pleine-Fougères

Nous continuons nos activités comme la gym qui a du succès avec deux cours, un à 13h30 et l'autre à 14h30 à la salle Serge Gas.

Le 2^{ème} mardi du mois a lieu le Gai Savoir ou le loto selon la disponibilité des salles à tour de rôle dans les communes du secteur. Le 1^{er} et le 3^e mardi du mois a lieu la danse en ligne, de 14h à 16h à la salle des fêtes de La Bousac. Les vendredis matin nous marchons au Pas Géralt de Sains avec la «Marche Nordique Adaptée» et une fois par mois nous changeons de lieu. Le dernier mardi du mois nous nous rendons au Bowling de Dol de Bretagne de 14h à 17h. Le secteur organise une sortie «Route de la Sardine avec repas animé» le mardi 24 mai 2022. Direction la Vendée pour arriver vers 9h30 à



l'auberge du POUCTION avec buffet marin puis départ visite commentée de Saint-Gilles Croix de Vie en petit train touristique. Vers 11h direction «La Perle Des Dieux» découverte et exposition du parcours de la Sardine de sa pêche à sa préparation et à sa mise en boîte dans la dernière conserverie Ven-

déenne. Cette visite sera suivie d'une dégustation avant de prendre la direction du restaurant. Repas festif animé avec l'élection de Miss Sardine, de chansons et d'histoires drôles. Tarif : 72 €. **Les voyages :** la Croisière sur le Danube est en juin 2022 et celui de la Croatie du 9 au 16 mai 2022.

ODE (Ouverture Découverte Echanges)

L'association remercie les très nombreuses personnes qui, par l'achat de parts de notre paëlla, fin février, ont montré l'intérêt qu'elles portent à notre association.

Après ces deux années de pandémie et de reports de voyages, nos amis espagnols de Huerta de Rey envisagent de venir à Pleine-Fougères cette année. Actuellement nous discutons avec leur association ADI des meilleures opportunités.

Du côté polonais, à la pandémie succède malheureusement la guerre Russo-Ukrainienne qui les mobilise, en particulier pour l'accueil de réfugiés ukrainiens dans de

nombreuses familles de nos amis de Steszew.

L'association et les adhérents sont en contacts réguliers avec eux et sont attentifs à leurs besoins.



CTPF35 – BAIE DU MONT SAINT MICHEL

Lors de nos randonnées sur nos routes environnantes, il nous arrive parfois, alors que la lumière du jour est encore très courte, de rencontrer des jeunes à vélo qui se rendent à leur collège, lycée ou autres activités, en vêtements sombres, sans éclairage et donc sans visibilité. Cela nous fait bondir ! Le simple port d'un vêtement clair et fluorescent pourrait éviter bien des accidents. Ceci est une remarque, chacun en fera bon usage ou pas. Parlons maintenant de nos prochaines activités le **7 mai, la Fête du Vélo** pour tous et toutes dans le cadre de «Mai à vélo» avec un concours de vélos fleuris pour les enfants le matin et animations sur la place Chateaubriand. L'après-midi, une balade à vélo de 25 km est organisée et un parcours à VTT de 15 km. Le **19 juin**, nous organiserons **la Cyclo Baie** qui est ouverte aux cyclotouristes de tout niveau, aux vététistes mais aussi aux marcheurs. Vous pourrez à nouveau venir en famille ou entre amis ce même jour, déguster le cochon grillé à la Salle Serge Gas, sur place ou à emporter. Le **3 Juillet**, nous participerons à la **Cardiac des Monts** ; le 1^{er} octobre, Brevets de 100 et 150 km et sera ajouté cette année le BRM 200 km en préparation du Paris/Brest/Paris.



N'hésitez pas à nous contacter au 06 61 87 12 28 ou par mail : ctpleinefougères@orange.fr

DES ÉQUIPEMENTS POUR ÊTRE VU

UN VÉLO CONFORME AU CODE DE LA ROUTE

CHOISISSEZ LA BONNE TENUE POUR VOTRE SÉCURITÉ

Vêtements clairs À porter de jour comme de nuit.	Gilet rétro-réfléchissant À utiliser de nuit ou par mauvaise visibilité.	Couvre-sac Utile, le sac à dos masque l'efficacité du gilet sécurité.
Casque À porter correctement attaché et adapté à votre taille.	Brassard À porter au mollet ou au bras.	Rétroviseur Efficace, il évite de tourner la tête.

ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Bandes / Pastilles fluorescentes et autocollantes à apposer sur ses vêtements ou sac à dos.
- ✓ Éclairage avant et arrière à fixer sur soi.

ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE

L'ACCA organisera un ball-trap le samedi 18 juin et le dimanche 19 juin à La Lande du Pin.

Il est prévu un repas "cochon grillé" le dimanche midi sous chapiteau. Les réservations seront à prendre auprès des chasseurs le moment venu.



Collecte de piles

Cette année encore, la collecte de piles usagées organisée dans le cadre du Téléthon a connu un joli succès. Le poids de la collecte est de 105 kg contre 103 kg l'année dernière. Par cette action, qui entre aussi dans le cadre de la protection de l'environnement puisque les piles sont recyclées, chaque participant a contribué à faire un geste en faveur de la recherche médicale. Pour chaque tonne de piles récupérée par Batribox, 250 € sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale. Merci à tous !



Habile ton sapin de quartier

Pour la 1^{ère} année, la Commission animations, avec le Conseil municipal des jeunes, a organisé le concours **Habile ton sapin de quartier**. Une vingtaine de personnes a participé à cette 1^{ère} édition donnant lieu à des ateliers pour enfants, à Razette, organisés par des riverains. Lors d'une cérémonie, en présence du Maire, Louis Thébault, de Marie-Christine Herry-Vrignat,



adjointe aux animations et du Conseil municipal des jeunes, les prix ont été remis aux lauréats. Ce trophée sera remis en jeu chaque année. Un grand merci aux participants qui ont contribué, par leurs décorations dans les sapins, à animer les quartiers. Le palmarès : 1^{er}, Razette ; 2^e Mont Rouault et 3^e Ville Chérel

Fêtes de Pâques



Elles reviennent avec une fête foraine tout au long du week-end, une course nature et une marche nordique avec Courir en Baie le samedi 16 avril. Dimanche 17 avril, chasses aux œufs de Pâques organisées par Pleine en Fêtes, pour les -6 ans à 11h au Jardin des Saveurs et à 11h30 pour les 7-10 ans au Jardin Triskel. Ce même jour, dès 14h, courses cyclistes sous le contrôle de la JS Dol. Lundi 18

avril, 9^e édition d'A Pleines Foulées avec, le soutien d'Initiatives locales du Crédit Agricole à 9h30, le départ de la course en duo, à 10h des 10 km et à 11h30 des courses pour les enfants. De 10h à 14h, restauration à la salle Serge Gas avec la traditionnelle Tête de veau.

Fête de la musique

Sous sa forme habituelle, elle revient à nouveau animer l'église et les rues de la commune. De nombreux groupes vous attendent dans des styles différents, le vendredi 17 juin. La Batouca-din' ouvrira les festivités par une déambulation dans les rues.



GRAND WEEK-END DE PÂQUES PLEINE-FOUGÈRES

Samedi 16 avril

**COURSE NATURE
ET MARCHÉ NORDIQUE**

Dimanche 17 avril

CHASSE AUX ŒUFS

- 11H - 0/5 ans
Jardin des saveurs
- 11H30 - 6/9 ans
Jardin Triskel
- **COURSES CYCLISTES**
de la JSDOL

Lundi 18 avril

À PLEINES FOULÉES

- 9H30 Course duo 5 km
- 10H00 Course 10 km
- 11H30 Courses enfants
1 et 2 km

**FÊTE FORAINE
TOUT LE WEEK END**

Lundi 18 avril 10H-14 H

**REPAS TÊTE DE VEAU
ou NOIX DE JOUE DE PORC
À LA NORMANDE**

